

LISTE PIECES POUR VENTE MAISON

Si Particulier :

- Copie recto/verso couleur des pièces d'identité **de tous les vendeurs**
- Questionnaire état-civil dûment complété avec les pièces (contrat de mariage, PACS et convention, jugement divorce...)
- Copie du livret de famille

Si société :

- copie certifiée conforme des statuts mis à jour
- extrait K-bis
- copie de l'assemblée générale ayant nommé le gérant
- copie de l'assemblée générale ayant autorisé la vente

- L'offre d'achat de l'acquéreur datée, signée et acceptée par vendeur avec mention « **Bon pour accord** »
- Le montant du dépôt de garantie (éventuellement)
- Titre de propriété (si en lotissement : cahier des charges ou règlement du lotissement)
- La taxe foncière
- L'attestation d'assurance-incendie
- Les diagnostics (**EN COURS DE VALIDITE**)
- Le contrôle assainissement (**obligatoire**)
 - * si système individuel merci de fournir également l'attestation de la dernière vidange
- Pour le chauffage, fournir l'attestation d'entretien si vous avez une chaudière (fioul ou gaz)
- Factures des travaux (+ attestations décennales) effectués par des entreprises s'il y en a eu depuis l'acquisition
- Si construction : permis de construire, déclaration d'achèvement des travaux, attestation de non opposition de la conformité
- Autres précisions :

Mare	Etang	Puits	Piscine : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Hors sol <input type="checkbox"/>
			Enterrée <input type="checkbox"/>
Panneaux solaires	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		

Si le bien est loué

- la copie du bail
- l'état des lieux
- le montant du dernier loyer
- le montant du dépôt de garantie

Si le bien était loué et que le locataire est parti

- la copie de sa lettre de congé
- ou le congé pour vendre qui a été adressé ou fait délivrer